



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR – PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) NUMÉRO 2023-126

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée que le conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire tenue le 2 avril 2024, le **projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro 2023-126 relatif à un projet permettant l'ajout d'un logement au niveau inférieur de l'édifice du 910 rue principale - Lot 6 442 046.**

Ce projet vise à autoriser sous certaines conditions:

- sur l'immeuble situé au 910, rue Principale, lot 6 442 046 du cadastre du Québec, l'aménagement d'un logement au niveau inférieur de l'édifice.

PRENEZ EN OUTRE AVIS que ce projet a été approuvé par la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi le 18 juin 2024, date à laquelle il est entré en vigueur et est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de Cowansville situé au 220, place Municipale, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 13 h 00.

Donné à Cowansville, ce 3 juillet 2024.



La greffière,
Julie Lamarche, OMA